

# Rapport annuel d'activités consolidé 2023

## Résumé

# **Rapport annuel d'activités consolidé de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile**

**Juin 2024**

**Résumé**



Rédaction achevée en juin 2024

Ni l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) ni aucune personne agissant en son nom ne saurait être tenue responsable de l'utilisation susceptible d'être faite des informations contenues dans la présente publication.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2024

PDF FR      ISBN 978-92-9410-143-3      doi: 10.2847/341276      BZ-09-24-325-FR-N

© Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA), 2024

Photo/illustration de couverture: arrière-plan de présentation abstrait et moderne à courbes 3D en forme de vagues Arrière-plan de type papier de luxe découpé Arrière-plan abstrait, motif bleu jaune, illustration vectorielle. Fond bleu et jaune très contrasté de type corporatif, Anand, © Adobe Stock, 2024, <https://stock.adobe.com/images/3d-modern-wave-curve-abstract-presentation-background-luxury-paper-cut-background-abstract-decoration-blue-yellow-pattern-vector-illustration-high-contrast-yellow-and-blue-corporate-background/732697953>.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source. Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments non couverts par le droit d'auteur de l'EUAA, une autorisation doit être obtenue directement auprès des titulaires du droit d'auteur.



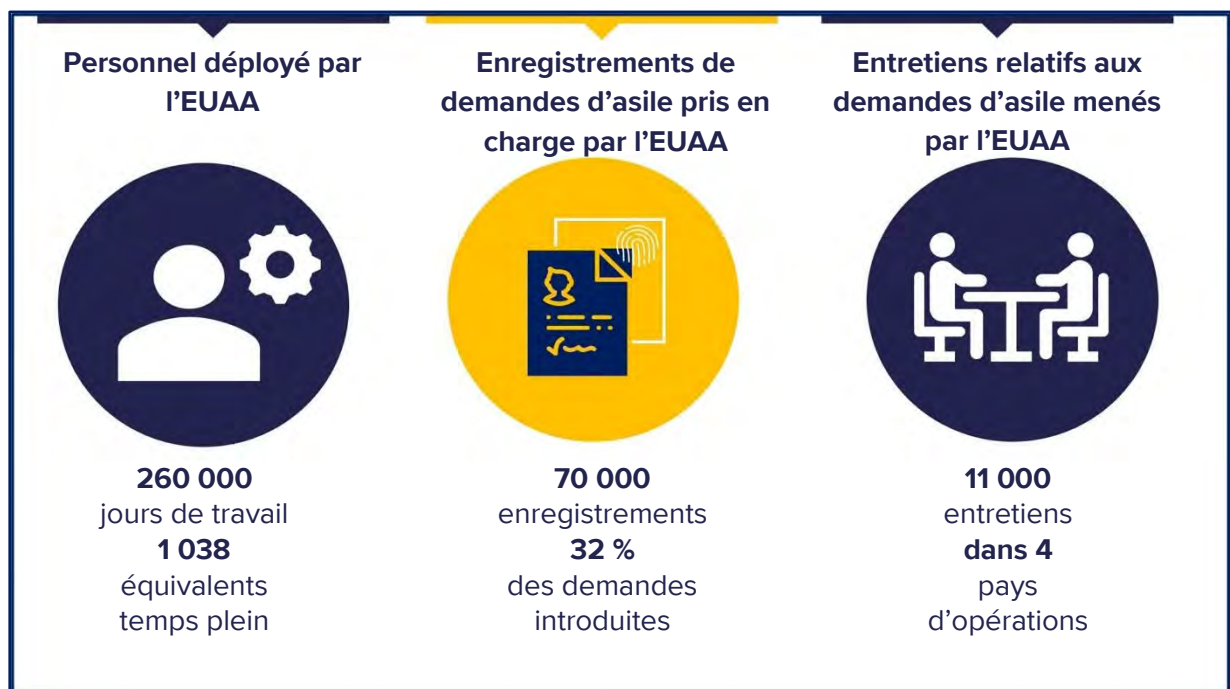
## I. L'année en bref

En 2023, plus de **1,1 million de demandes de protection internationale** ont été déposées dans 29 pays de l'UE+ <sup>(1)</sup>, ce qui correspond à une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente et au nombre le plus élevé depuis 2016 <sup>(2)</sup>.

En outre, les pays de l'UE+ ont rendu plus d'un million de décisions accordant une protection temporaire aux personnes fuyant la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine <sup>(3)</sup>.

Dans ce contexte, l'EUAA a renforcé son **assistance opérationnelle et technique** en déployant l'équivalent de 1 038 personnes travaillant à temps plein dans 13 États membres (+ 19 % par rapport à 2022).

**Figure 1.** Les opérations de l'EUAA en 2023



Ce sont l'Italie et Chypre qui ont enregistré la plus forte augmentation de personnel en termes absolus, tandis que les ressources ont plus que doublé en Espagne, en Belgique et aux Pays-Bas.

Des mises à jour régulières sur toutes les opérations de l'EUAA dans chaque pays sont disponibles sur le [site web de l'Agence](#).

La **formation** est restée au cœur du soutien apporté par l'Agence aux pays de l'UE+, dans le but de développer et de consolider les connaissances et les compétences nécessaires à la mise en œuvre du régime d'asile européen commun tout en améliorant et en harmonisant les pratiques nationales.

<sup>(1)</sup> Les pays de l'UE plus la Norvège et la Suisse.

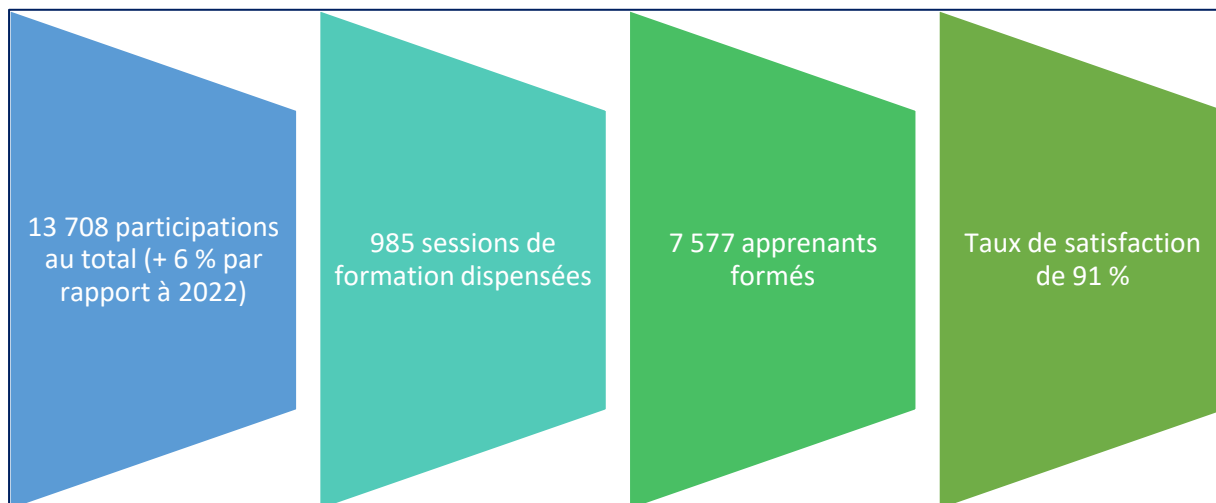
<sup>(2)</sup> [Rapport 2023 de l'EUAA sur les dernières tendances en matière d'asile](#).

<sup>(3)</sup> Eurostat, «[Décisions d'octroi d'une protection temporaire par nationalité, âge et sexe – données mensuelles](#)» (15 mars 2024).



Avec près de 1 000 sessions en 2023, l'EUAA a formé plus de 7 500 fonctionnaires des autorités des pays de l'UE+, du personnel déployé par l'EUAA, et des acteurs de la société civile.

**Figure 2.** Les formations de l'EUAA en 2023



Dans le domaine des **connaissances en matière d'asile**, le [rapport annuel de l'EUAA sur l'asile](#), publié en juillet 2023, comprenait de nouvelles fonctionnalités interactives dans sa version web, afin de faciliter l'accès aux informations de la [base de données nationale sur les développements en matière d'asile](#).

Les travaux sur les **informations sur le pays d'origine (COI) et les COI liées aux informations médicales (MedCOI)** se sont intensifiés, une attention particulière ayant été accordée au suivi de la situation en Afghanistan et en Ukraine. L'EUAA a mis en place un service d'assistance COI en soutien à ses activités opérationnelles dans les États membres situés en première ligne, et la quasi-totalité des demandes d'informations sur les MedCOI des différents États membres a été traitée, malgré une augmentation de 20 % de leur nombre par rapport à 2022.

En 2023, l'Agence a par ailleurs achevé, en collaboration avec les pays de l'UE+, les mises à jour des **orientations par pays** relatives à [l'Afghanistan](#), la [Somalie](#) et la [Syrie](#).

L'EUAA est parvenue à répondre à l'augmentation de la demande de produits d'**appréciation de la situation** en traitant deux fois plus de demandes que l'an dernier et en optimisant le suivi et l'analyse des données sur les capacités d'accueil et les flux migratoires.

**La coopération pratique et l'échange de bonnes pratiques** entre les États membres ont été encouragés grâce à des ateliers, des visites d'étude et des réunions techniques. Afin de

### Quelle est la différence entre les COI et les orientations par pays?

Tandis que les COI font référence à des **informations** relatives à un pays d'origine donné, les orientations par pays couvrent **l'évaluation** de cette situation, à la lumière du droit international et du droit de l'Union applicables.

Les COI constituent donc la base factuelle d'une évaluation prenant la forme d'une analyse commune.



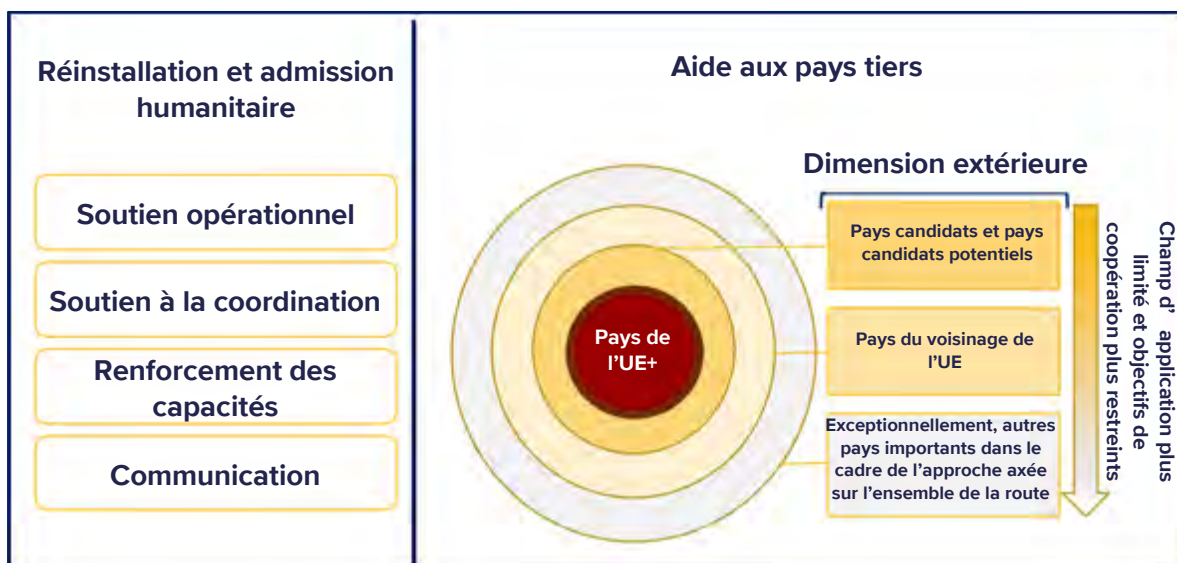
découpler l'effet de tels échanges, l'Agence a élaboré ou mis à jour un total de 23 guides et outils de soutien à la mise en œuvre pratique du régime d'asile européen commun.

En outre, des outils pratiques et une méthodologie recommandée sur la mise à disposition d'informations dans le domaine de l'asile ont été mis à la disposition des parties prenantes sur le nouveau portail «[Let's speak asylum](#)» (Parlons d'asile).

La contribution de l'Agence à la **dimension extérieure** du RAEC a été reconfirmée par l'adoption, en mars, d'une stratégie de coopération extérieure actualisée reposant sur deux piliers:

1. la réinstallation et l'admission humanitaire;
2. l'aide aux pays tiers.

**Figure 3.** Les piliers de la stratégie de coopération extérieure de l'EUAA



L'Agence a continué à soutenir les opérations de **réinstallation** des pays de l'UE+ par le biais de son dispositif de soutien à la réinstallation en Turquie. Parmi les 1 100 personnes prises en charge, les Syriens étaient les plus représentés, suivis des Afghans et des Iraniens.

En janvier 2023, l'EUAA a assuré la **présidence annuelle du réseau des agences chargées de la justice et des affaires intérieures**. Parallèlement à de nombreuses autres activités détaillées dans le rapport final de la présidence de l'EUAA, l'Agence a réalisé le tout premier échange de personnel au sein du réseau, 59 agents issus de six agences ayant été déployés temporairement dans une autre agence du réseau afin de partager leurs connaissances et leur expertise.

Le programme de travail 2023 de l'EUAA a été structuré autour de **41 objectifs annuels**.

**Tableau 1.** État des objectifs annuels ventilés par domaine d'activité

Domaines d'activité	État des objectifs annuels					Total
	Entièrement atteint	Quasiment atteint	Partiellement atteint	Non atteint	S.O.	
Assistance opérationnelle et technique	8	1	0	0	0	9



Domaines d'activité	État des objectifs annuels					
	Entièrement atteint	Quasiment atteint	Partiellement atteint	Non atteint	S.O.	Total
Appui et outils opérationnels, programmation, suivi et évaluation des opérations	2	0	1	0	0	3
Formation et perfectionnement professionnel	7	0	0	1	0	8
Connaissances en matière d'asile	6	2	2	0	0	10
Protection des droits fondamentaux	1	0	0	0	0	1
Activités horizontales	4	1	1	3	1	10
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>41</b>





## II. Informations budgétaires et financières

Le budget de l'EUAA pour l'exercice 2023, tel qu'il ressort du document de programmation unique 2023-2025, amendement 1 du 19 décembre 2022, s'élevait à 180,1 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement.

À la suite de l'amendement budgétaire adopté par le conseil d'administration le 25 septembre 2023, le budget de l'Agence pour 2023 a été ramené à **165 135 127 EUR** en crédits d'engagement et à **170 135 127 EUR** en crédits de paiement.

Ce montant ne concerne que les fonds provenant du budget de l'UE. Il ne comprend pas les recettes supplémentaires provenant d'autres sources, qui n'étaient pas entièrement quantifiables au moment de l'adoption de l'amendement et qui ont donc été indiquées dans le budget de l'EUAA avec la mention générique «pour mémoire» <sup>(4)</sup>.

Les recettes de l'Agence sont réparties comme suit:

- subventions provenant du budget de l'UE;
- contributions des pays associés à l'espace Schengen, à savoir l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse, ainsi que leurs intérêts accumulés;
- fonds octroyés dans le cadre de deux conventions de contribution signées avec la Commission;
- intérêts perçus sur les contributions versées par la République tchèque et le Danemark en 2022.

**Tableau 2.** Recettes par source de financement en 2023, à l'exclusion des reports des années précédentes (chiffres arrondis au nombre entier suivant).

Titre budgétaire	Source de financement	Recettes du budget (EUR)	Recettes après définition des mentions «pour mémoire» (EUR)	Recettes perçues (EUR)	Solde restant (EUR)
2	Subvention provenant du budget de l'UE	170 135 127	170 135 127	170 135 127	0
3	Contributions des pays associés à l'espace Schengen (y compris les intérêts accumulés)	pour mémoire	15 089 751	15 089 751	0
4	Autres contributions (y compris les intérêts accumulés)	pour mémoire	2 071 144	2 071 144	0
5	Autres produits/recouvrement de dépenses, intérêts perçus	pour mémoire	320 460	291 210	29 250
<b>Recettes totales</b>		<b>170 135 127</b>	<b>187 616 482</b>	<b>187 587 232</b>	<b>29 250</b>

<sup>(4)</sup> Pour mémoire (p.m., *pro memoria*) signifie qu'un montant peut être affecté au budget, même si l'on ne sait pas exactement à combien il s'élèvera, ni même s'il existera réellement.



En 2023, l'Agence a exécuté 97 % des crédits d'engagement et 93 % des crédits de paiement provenant des subventions de l'UE.





## III. Ressources humaines, contrôle interne et évaluations

### Ressources humaines

En 2023, le nombre de **membres du personnel statutaires** <sup>(5)</sup> affectés à l'EUAA est resté inchangé (505), malgré une demande accrue de soutien opérationnel et d'autres tâches. Le personnel supplémentaire alloué comprenait 17 postes d'agents contractuels fondés sur des projets et 90 postes d'agents contractuels opérationnels à court terme, qui ont été attribués temporairement et spécifiquement à l'Agence en réponse aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Sur un total de 612 postes prévus dans le plan de recrutement, 542 (88,6 %) ont été pourvus avant la fin de l'année 2023.

En décembre 2023, l'Agence a adopté sa **stratégie de ressources humaines**, qui vise trois objectifs principaux:

- attirer les talents adéquats;
- gérer, développer et soutenir le personnel;
- encourager la création d'un environnement de travail positif et le bien-être du personnel.

La stratégie sera mise en œuvre au moyen d'un plan d'action élaboré pour chacun des trois objectifs susmentionnés et couvrant la période 2023-2028.

### Contrôle interne

En 2023, l'Agence a procédé à l'évaluation de ses 17 principes de contrôle interne, qui ont été qualifiés de pleinement efficaces (7) ou d'efficaces (10).

L'analyse des résultats relatifs au principe de contrôle interne a permis de conclure que toutes les composantes du contrôle interne de l'EUAA étaient soit efficaces ou soit pleinement efficaces. Ils fonctionnent comme prévu et des améliorations sont nécessaires pour remédier à certaines lacunes, mineures ou de moyenne importance.

Des informations sur les lacunes du contrôle interne et les mesures correctives correspondantes sont disponibles sur le [site web de l'EUAA](#).

### Évaluations

L'Agence effectue des évaluations internes ou externes de mi-parcours et *ex post* des programmes et des activités qui sous-tendent des dépenses importantes. En 2023, l'EUAA a mené à bien 10 évaluations. À la fin de l'année, neuf évaluations supplémentaires étaient en cours.

---

<sup>(5)</sup> Le personnel statutaire fait référence au personnel employé par l'Agence conformément au statut des fonctionnaires de l'Union européenne et au régime applicable aux autres agents de l'Union.



Tout au long de l'année 2023, l'EUAA s'est engagée à mettre en œuvre 107 actions d'amélioration découlant de 27 évaluations.

Un rapport détaillé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions précitées est disponible sur le [site web de l'Agence](#).



